



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
OUTRE-MER

52^{ème} Conférence Réseau Habitat et Francophonie

**« Face aux risques majeurs, quelle
résilience pour le logement social ? »**

20 Mars 2019 à Nouakchott

Sabrina MATHIOT

USH Outre-mer



Le Changement climatique et les risques majeurs

Le changement climatique a et aura des effets considérables sur les villes.

Les impacts du changement climatique pourront avoir de graves conséquences sur la santé, les moyens de subsistance et les biens matériels, en particulier pour les populations urbaines pauvres, les zones d'habitat informel et d'autres groupes vulnérables.

Les effets du changement climatique vont de l'augmentation de la fréquence, de l'intensité des phénomènes météorologiques et des inondations à l'élévation des températures et aux problèmes de santé publique.



Les territoires de la France d'Outre-mer exposés à une kyrielle de risques naturels

1- DES RISQUES LIÉS À LA GÉOLOGIE

- Risque sismique
- Risque volcanique
- Risque de liquéfaction des sols, mouvements de terrains

2- DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET À LA GÉOGRAPHIE DES TERRITOIRES

- Tempêtes et cyclones
- Des inondations caractérisées par des débordements brutaux de cours d'eau
- Feux de forêts



La France d'Outre-mer exposée à une kyrielle de risques naturels

3- DES RISQUES LIÉS À L'EXPOSITION LITTORALE

- Submersions marines
- Tsunamis

4- DES RISQUES NATURELS ÉMERGENTS

- Algues sargasses
- Risques sanitaires liés aux maladies vectorielles (Chikungunya, dengue et paludisme)
- Érosion du trait de côte



La résilience à l'échelle du territoire c'est Connaitre; Adapter et Préparer

1- IDENTIFIER LES RISQUES

- Cartographier les risques (le PPRN outil central de prévention)

2- ADAPTER LES TERRITOIRES

- Un besoin tant d'études que de travaux d'infrastructures et d'aménagement
- Le difficile déplacement et relogement des populations

3- S'ENTRAÎNER ET SE FORMER : TOUS ACTEURS FACE AUX CRISES

- Anticiper la réponse de sécurité civile (organisation de la réponse d'urgence des services de l'Etat et des collectivité territoriales, réalisation des exercices....)
- sensibiliser et former les populations



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
OUTRE-MER

LA DEMARCHE DE RESILIENCE DES ORGANISMES HLM DES ANTILLES

« Trophée de la résilience sociétale 2015 »




par

Le Haut Comité de la Sécurité Civile

LES RISQUES NATURELS MAJEURS EN OUTRE-MER



Principales zones d'aléas :

-  sismique
-  volcanique
-  tsunamique

 Principales trajectoires de cyclones

 Principales villes menacées

Fond de la carte :



La résilience des OLS des Antilles

CONSTAT :

- La zone caribéenne est 12 fois plus exposée aux catastrophes naturelles que la moyenne du monde
- Recrudescence de l'activité sismique et volcanique (dernière dizaine)
- Les territoires d'OM ont une organisation spatiale sous l'influence de l'urbanisation et de la littoralisation des activités et de l'habitat.
- Les villes-capitales et les agglomérations principales aux Antilles concentrent l'habitat et plus encore le logement social.



Stratégie de réduction du risque dans le logement social : Pourquoi?

- Le rapport international d'évaluation des besoins après désastres (PDNA, 2008) a jugé que le logement était l'un des critères vitaux de relèvement immédiat en post-crise, et qu'il jouait selon les **Nations Unies** un véritable rôle de protection sociale lors de la reprise.
- En France, depuis la Loi MOSC, les opérateurs sociaux peuvent être associés à la gestion opérationnelle des crises



Qu'est ce que la sécurité et gestion de crise pour le bailleur social?

Il s'agit de disposer d'outils et de process qui permettent de:

- **gérer la crise (réponse immédiate, soutien aux populations...)**
- **faciliter le retour à la normale dans des délais acceptables.**



La résilience s'arrête-t-elle à la gestion de crise?



La démarche résilience est une démarche globale de gestion de crise et de continuité d'activité



Les étapes de la démarche résilience des bailleurs sociaux ultramarins

Les bailleurs sociaux ont construit un dispositif opérationnel et interopérable avec la sécurité civile locale.

Phase 1: Gestion de crise

Phase 2: Continuité de l'activité



Phase 1: la gestion de la crise

Lors de cette étape, chaque organisme a construit avec l'appui de l'USHOM un dispositif de gestion de crise opérationnel et interopérable avec la sécurité civile locale. Les actions conduites sont notamment:

- Construction de la cellule de crise (élément activateur du processus de la GC)
- Mise en place d'une salle de crise opérationnelle et dédiée
- Formation du personnel de décision et de terrain à la GC (ex: locataires référents, gardiens et personnel de proximité ont été formés au secourisme)
- Développer ses outils, ses process et sa documentation de crise:
 - livret d'urgence du locataire
 - un annuaire de crise partagé
 - un manuel de gestion de crise avec fiches réflexes et outils prêts à l'emploi
 - un guide de communication de crise



Phase 1: la gestion de la crise

- l'ensemble du dispositif a fait l'objet d'une implémentation « grandeur nature »

Des exercices de crise régional et interrégional ont été déployés, mobilisant l'ensemble de la sécurité civile, les municipalités de l'agglomération centre, les organismes bailleurs sociaux.

Ces exercices de crise de grande ampleur ont été conçus pour et avec les bailleurs sociaux afin de tester leur interopérabilité, leur capacité de mutualisation, et les réponses opérationnelles envisagées lorsque le patrimoine est impacté sur un large spectre.

- Un exercice de crise régional sur l'agglomération de Fort-de-France a été organisé en 2012
- L'exercice de crise RICHTER CARAIBE 13 en 2013 à la Guadeloupe pour construire une réponse de soutien aux populations,
- Un exercice de crise « tsunami – séisme de Barbuda » a été déployé en décembre 2013 à la Martinique.
- Plus récemment, l'exercice européen Richter 2017



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
OUTRE-MER

IRMA

Témoignage sur la gestion de crise (semsamar)



Phase 2: la continuité d'activité

La seconde grande phase de la démarche consiste à construire et tester le PCA de chacun des organismes de logement social, et de trouver un espace commun pour activer le niveau interbailleurs.

La construction du PCA passe par:

- la cartographie des processus
- l'établissement de feuille de route « métiers » à l'appui du repérage des activités dites « critiques » pour aboutir au PCO- plan de continuité des opérations.
- l'établissement du PCA Informatique
- la construction du dispositif MCO- maintien en conditions opérationnelles.

Les PCA permet de garantir la pérennité de l'activité post-crise, selon un principe d'amélioration en continu alimenté par un training régulier.



*Merci de votre
attention*